



Groupement Infirmier
— pour la —
Formation en Endoscopie

Secrétariat Administratif

BP 9 – 35440 Montreuil sur ille
Magali BOTHEREL - Tél. 02 23 22 55 36
secretariat.direction@gife.fr
Séverine COLLIN - Tél : 07 82 04 27 97
scollin.gife@gmail.com

Présidente

Dominique IMBERT
Centre Hospitalier Avignon

Vice-Présidente

Céline RAY
CHICAS Gap

Secrétaire

Anne HOUDARD
Toulon

Secrétaire Adjointe

Isabelle ROUSSEAU
Hôpital Européen Marseille

Trésorière

Anne-Sophie BONHOMME
Centre Hospitalier Cholet

Membres du Conseil d'Administration :

Cindy AUDIAU
Clinique de l'Anjou Angers

Laura GUERRA
HCL Hôpital Edouard Herriot Lyon

Philippe MOGADE
Hôpital Privé des Peupliers Paris

Virginie ROGOFF
Hôpital Européen Georges Pompidou Paris

Anne SORIEUL
Hôpital Cochin Paris

Anne-Grethe VIDIL
Médipôle de Savoie Challes les Eaux

Membres Consultants :

Cécile BARRUE
CHU Rangueil Toulouse

David COCAIGN
CHU Pontchaillou Rennes

Fanny DURAND
Faculté de Médecine Secrétariat DIU Limoges

Olivier SYLVANT
CHU Jean Minjot Besançon

Elisabeth THERIAUX
Hôpital Croix Rousse Lyon

Frédéric VIRET
Centre Hospitalier Vichy

Référent handicap

Séverine COLLIN
scollin.gife@gmail.com
07 82 04 27 97

Madame, Monsieur,

Sachez que nous sommes souvent amenés à constater un manque de rigueur concernant le respect des horaires de formation.

En conséquence permettez-nous de vous demander :

De réserver vos billets de train en fonction des horaires de début et de fin de session, en prenant en compte le temps de transport du lieu de formation aux différentes gares ou aéroports.

De notre côté, nous sommes aussi tenus à des obligations :

- Respecter les exigences des formations continues de vos institutions,
- Respecter « l'article 2 du [règlement intérieur](#) » de notre association sur les modalités d'inscription,
- Respecter le travail de chaque intervenant, jusqu'à la dernière heure de formation,
- Respecter, des temps de formation précis dans l'élaboration de nos programmes et qui font qu'en conséquence, votre présence est indispensable pendant les heures mentionnées.

Aussi, nous vous informons que pour tout départ prématuré, nous serons dans l'obligation de vous demander d'apposer votre signature et l'heure de départ sur la liste d'émargement.

Le temps de formation sera ensuite stipulé sur le certificat de réalisation.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le Conseil d'Administration du GIFE,



Dominique IMBERT
Présidente